

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

MAGAZINE #66
JUN 23

RETOUR SUR LA JOURNÉE CITOYENNE 2023

PAGE 6



4 SOLIDARITÉS

PLAN CANICULE
2023 - INSCRIPTION
DES PERSONNES
VULNÉRABLES

7 ZOOM SUR...

UNE BELLE
PERSPECTIVE POUR LE
PARC DE LA CROIX-
DE-MONTFLEURY !

12 BIEN VIVRE ENSEMBLE

À VOS TABLETTES !
NOUVEAUX ATELIERS
D'INCLUSION
NUMÉRIQUE

VILLE DE
CORENC



POUR LA SAISON ESTIVALE, FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS !

C'est avec plaisir que je vous propose de participer aux nombreuses activités proposées par la commune en ce début d'été.



**JEAN-DAMIEN
MERMILLOD-BLONDIN**

Maire de Corenc
Conseiller métropolitain

La bibliothèque municipale vous proposera ainsi des animations sur l'incontournable fête de la musique, sans oublier une nouveauté cette année : un « *escape game* » énigmatique dans les murs de la mairie ! Le CCAS poursuit également ses animations intergénérationnelles avec un parcours inédit sur le thème de l'apiculture et des abeilles de Corenc. Les associations vous ouvriront également leurs portes pour découvrir ou redécouvrir leurs activités et leurs cours d'été. La municipalité vous invite aussi à participer à la traditionnelle fête de l'été, le samedi 1^{er} juillet au parc de la Croix-de-Montfleury.

Au sujet de ce lieu emblématique qu'est le parc, j'ai le plaisir de vous annoncer dans ce Corenc Magazine, la signature d'un bail commercial sous conditions suspensives pour la reprise du restaurant situé à proximité des tennis. La municipalité espère, dès l'été 2024, redonner toute sa place à cette activité de restauration dans ce site exceptionnel que constitue le parc de la Croix-de-Montfleury.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés dans les prochaines pages de ce magazine.

AGENDA

• TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Mardi 6 juin à 11h00
Rez-de-chaussée de la mairie.

• ESCAPE GAME « LA MALÉDICTION DE L'ALCHIMISTE »

**Le 9 juin à 17h00 et
le 16 juin à 17h15 en mairie.**
Inscription obligatoire auprès de la
bibliothèque municipale.

• 8^E ET DERNIÈRE ÉTAPE DU CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

**Dimanche 11 juin
à partir de 14h00**
pour le passage des coureurs
cyclistes à Corenc.

• ANIMATION INTER- GÉNÉRATIONNELLE « LE MIEL ET LES ABEILLES »

**Samedi 17 juin de 9h00
à 12h30 en mairie.**

• LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE FÊTE LA MUSIQUE

Mercredi 21 juin : lectures
d'Archimède de 10h00 à 11h00
et animation karaoké de 14h00
à 17h00.

• CLUB MANGA « SPÉCIAL DESSIN »

Vendredi 2 et 30 juin à 17h30
Bibliothèque municipale.

• EXPOSITION BRIGITTE VIO « REGARDS ET FOUGÈRES »

**Association Culture et
Patrimoine**
Du 8 juin au 9 juillet dans les salons
de la mairie.

• CORENC FÊTE L'ÉTÉ !

Samedi 1^{er} juillet à 18h30
au parc de la Croix-de-Montfleury.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h30 et 14h-17h
- Mardi : 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Jeudi : 14h-18h
- Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Téléphone : 04 76 18 50 00
ou Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous,
à la mairie au 04 76 18 50 00

CONCILIEUR DE JUSTICE

Les permanences de conciliation sont assurées en mairie. Les rendez-vous peuvent être pris selon 4 créneaux de 1 heure (14h30, 15h30, 16h30 et 17h30). Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter l'accueil de la mairie.

CORENC MAGAZINE

Disponible en mairie, au supermarché Utile de Corenc Village, chez le boulanger l'Amandine, le buraliste et le supermarché Vival de la place Boisfleury et la Cave de Corenc avenue du Grésivaudan.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 - **Gendarmerie** : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
Médecins généralistes :
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,
Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages :
09 72 67 50 38

FUITE DE GAZ : QUE FAIRE ?

1. Ouvrez les fenêtres.
2. Fermez votre arrivée de gaz.
3. Évitez les flammes et les étincelles.
4. Ne touchez à aucun appareil électrique ni téléphone.
5. Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le n° Vert Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
6. Attendez l'arrivée du technicien

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère)
Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin
Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc
Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09
Mail : lemaire@ville-corenc.fr
site : www.ville-corenc.fr - Suivez l'actualité de Corenc sur facebook.com/villedecorenc

Photo couverture : DR
Conception-réalisation : DeuxPonts Manufacture d'Histoires
Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement
2100 exemplaires.



LE MOIS DE JUIN À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RAPPEL : LA MALÉDICTION DE L'ALCHIMISTE

Voilà déjà un mois qu'une malédiction a été jetée sur Madame la Maire, plongeant la commune dans la détresse...

Deux séances sont prévues à la mairie pour exorciser le mal, le **9 juin à 17h00** et le **16 juin à 17h15**. Vous êtes déjà nombreux à avoir répondu à notre appel, mais n'hésitez pas à contacter la bibliothèque municipale ou à consulter la rubrique « animation » du portail du réseau de la Petite Chartreuse pour connaître le nombre de places restantes.



Retrouvez la vidéo de présentation en scannant ce QRCode avec votre Smartphone.

CLUB MANGA

Rendez-vous les vendredis 2 et 30 juin à 17h30 pour deux séances spéciales autour du dessin.

Et, pour mettre à profit ce mois exceptionnel, Ariane proposera aux adhérents de créer un petit scénario et de l'illustrer avec leur propre planche de manga.

À vos crayons !



MERCREDI 21 JUIN : POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE, SHANTI VOUS FAIT CHANTER !

De 10h à 11h : viens voir les musiciens avec les lectures d'Archimède.

Encore une année à célébrer la fête de la musique !

Venez découvrir de nouvelles histoires autour de la musique et réécouter les chansons écrites par Shanti au cours de l'année. Alors, quelles chansons allez-vous chanter avec votre hibou préféré ?



De 14h à 17h : Karaoké

Vous êtes plutôt fan de rap ou de la dernière chanson de variété à la mode ? Des années 80 ou du disco ? Des chansons des dessins animés de votre enfance ou de ce bon vieux Brassens ?

Alors enfant, adolescent ou adulte, seul ou en groupe, venez partager votre passion et chanter avec nous durant un après-midi spécial karaoké !



TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES MARDI 6 JUIN À 11H00 EN MAIRIE

Le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2023 se tiendra le mardi 6 juin à 11h00 dans les salons de la mairie. Neuf personnes seront tirées au sort sur les listes électorales de la commune.

DERNIÈRE ÉTAPE POUR LE CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ ET PASSAGE À CORENC LE DIMANCHE 11 JUIN

Amateurs de courses cyclistes ou d'ambiance sportive et festive, ne ratez pas le passage du Critérium du Dauphiné à Corenc, le dimanche 11 juin à 14h30 pour la 8^e et dernière étape (PONT-DE-CLAIX > LA BASTILLE - GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE) ! Les coureurs cyclistes emprunteront la Départementale 512 - Route de Chartreuse - en descente, en provenance du Sappey-en-Chartreuse et en direction de La Bastille. La route sera fermée de 13h00 à 15h30 par arrêté municipal.

CORENC FÊTE L'ÉTÉ !

Rendez-vous le samedi 1^{er} juillet à partir de 18h30 au parc de la Croix-de-Montfleury pour la traditionnelle fête de l'été. Un apéritif sera offert par la mairie. Inscription souhaitée sur le site de la Ville ou directement via le formulaire en ligne :

<https://framaforms.org/corenc-fete-lete-1625260670>



PLAN CANICULE 2023

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La loi du 30 juin 2004 confie aux maires la charge de recenser les personnes isolées à leur domicile. Comme chaque année, le CCAS de la Ville de Corenc met en place une procédure d'inscription volontaire sur le registre des personnes fragiles domiciliés dans la commune.

Qui peut figurer sur le registre des personnes vulnérables ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- Les adultes en situation de handicap bénéficiant de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation compensatrice pour tierce personne, de la carte d'invalidité, de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité et résidant à leur domicile ;
- Les personnes sans-abris ;
- Les personnes isolées.

La confidentialité est garantie. La gestion du registre est destinée aux seules fins de communication au préfet dans le cadre du Plan d'alerte et d'urgence départemental. Les personnes figurant sur le registre disposent d'un droit d'accès et de rectification les concernant. Les personnes recensées l'an passé sont maintenues automatiquement et peuvent modifier les éléments les concernant ou même demander leur radiation du registre.

Qui peut s'inscrire ?

La personne elle-même, son représentant légal, un tiers (ami ou proche, médecin, service d'aide ou personne intervenante).

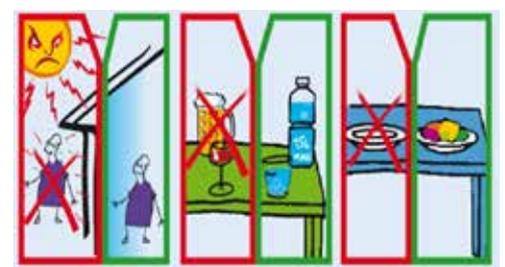
Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, il suffit de retourner le coupon de réponse au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie de Corenc (18 Avenue de la Condamine – 38700 CORENC).

Vous pouvez aussi contacter le CCAS par téléphone au : 04 76 18 50 00

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 ou par courriel à l'adresse :

lemaire@ville-corenc.fr



Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation à risques exceptionnels, climatiques, sanitaires ou autres.

À COMPLÉTER SELON LA SITUATION

Demandeur

Nom :

Prénoms :

Né(e) le :

A :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Tiers de confiance

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Un formulaire nominatif vous sera adressé à l'issue de cette inscription



INTERGÉNÉRATIONNEL



LE MIEL ET LES ABEILLES UNE ANIMATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ORIGINALE !



C'est ce que vous proposez de présenter la commune de Corenc et son Centre Communal d'Action Sociale à travers une animation intergénérationnelle organisée à la mairie, **le samedi 17 juin de 9h00 à 12h30.**

Au programme de la matinée : une présentation pédagogique assurée par le syndicat d'apiculture de l'Isère « L'abeille

Connaissez-vous les « super-pouvoirs » des abeilles ?

dauphinoise », des ateliers pratiques et ludiques proposés par l'association « les abeilles de Corenc », et enfin un parcours d'orientation « à la recherche du miel de Daniel ». Un verre de l'amitié clôturera cette matinée festive.

Pensez à réserver votre venue, plusieurs surprises attendent les petits et les grands !



Scannez le QRCode pour vous inscrire à l'animation

L'UNIVERSITÉ INTER-ÂGES DU DAUPHINÉ (UIAD) A NOMMÉ SON « AMBASSADEUR » À CORENC

L'UIAD est bien connue des Corençais puisqu'une soixantaine d'entre eux bénéficient en 2023 de ses enseignements. Par la signature de son président, cette association vient de nommer son « ambassadeur » dans notre commune. Faire connaître l'offre de l'UIAD sera la première mission de Carole Gamby tout juste nommée pour représenter cette association à Corenc.

Une « Université » au sens étymologique est une communauté humaine : l'UIAD est ouverte à toutes et à tous, sans condition de diplôme. En France, les Universités inter-âges ont pour but de promouvoir un accès à la culture et rendre les savoirs accessibles à tous. Chacun peut ainsi s'épanouir et, en s'engageant comme bénévole, devenir un acteur de l'intérêt collectif.

L'UIAD de Grenoble est l'une des plus importantes de France avec près de 500 cours, 50 conférences et ateliers, 230 enseignants rémunérés ou bénévoles. Le champ des activités y est particulièrement large. Ainsi les cours de sciences vont de la botanique à la physique en passant par la géologie... L'informatique inclut l'impression 3D. L'art y est enseigné sous de multiples formes : dessin, peinture, retouche d'images, calligraphie ou enluminure... Les cours de langues vivantes (11 sont proposées) peuvent prendre des voies originales comme l'anglais en chantant ou l'allemand pour le tourisme. L'économie s'ouvre sur le monde, la géographie explore l'écologie,

les villes et les océans. On peut également participer à des « labs »* de réflexion sur des thèmes sociaux et sociétaux. L'histoire nous plonge dans les différents chapitres de nos origines jusqu'à l'histoire de l'art. Les pratiques manuelles abordent le stylisme et la couture, la tapisserie d'ameublement et l'« upcycling » d'objets anciens... Aujourd'hui, les universités pour tous attirent en majorité des personnes de plus de 60 ans, mais elles intéressent aussi des plus jeunes. Ainsi, le cours de japonais est fréquenté par un grand-parent avec son petit-enfant (à partir de 12 ans).

Qu'il s'agisse de cours, de conférences, de labs, ou de visites culturelles, ces activités méritent qu'on prenne le temps de les découvrir. Elles sont consultables sur uiad.fr.

**Contacts : secretariat@uiad.fr
et localement
ambassadeurcorenc@uiad.fr
(Tél 06.80.24.34.51).**

**L'UIAD sera présente au Forum
des associations de Corenc
le samedi 9 septembre prochain.**



* Dispositif qui encourage l'innovation et l'expérimentation.

RETOUR SUR LA 6^E ÉDITION DE LA JOURNÉE CITOYENNE

Organisée chaque année dans la commune, la Journée citoyenne est un événement consacré à la valorisation du cadre de vie à travers plusieurs chantiers participatifs. C'est aussi une occasion privilégiée pour resserrer les liens entre les habitants et les générations, sous le signe du vivre ensemble, de la convivialité et du partage.

INTRODUCTION À LA JOURNÉE CITOYENNE AU COLLÈGE JULES-FLANDRIN

Cette année, en amont de la traditionnelle Journée citoyenne de Corenc dédiée à l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie, était organisée le vendredi 12 mai après-midi, une Journée citoyenne dédiée au Collège Jules-Flandrin.

Les élus et les agents des services techniques municipaux et de la réussite éducative, accompagnés par Mme DUCOUSSET (principale du collège), Mme CURCIO (CPE) et Mme FÉRAUD (professeure de SVT) sont intervenus auprès de deux classes d'élèves de quatrième et de cinquième, pour présenter la Journée citoyenne et ses objectifs. Rassemblés dans l'atrium du collège, les élèves ont écouté l'intervention de Mme Lorenza PIANA, adjointe au maire et organisatrice

de l'événement dans la commune. Munis de gants et de sacs de poubelle, les élèves se sont ensuite rendus avec l'équipe organisatrice dans les rues de Montfleury pour participer à un ramassage des déchets sous la houlette de Clément, agent des services techniques de la Ville. Au terme d'un parcours d'une heure, l'ensemble des participants s'est retrouvé au collège pour faire un bilan de l'après-midi autour d'un petit goûter.

Les élèves, très intéressés et curieux, ont été enthousiasmés par cette démarche propice au vivre ensemble et à l'amélioration du cadre de vie. Les questions ont été nombreuses durant ce temps d'échange et ont fait le bonheur de Clément qui a ainsi pu valoriser son travail.



RETOURS EN IMAGES SUR LES CHANTIERS PARTICIPATIFS D'EMBELLISSEMENT

Le samedi 13 mai, 36 personnes se sont retrouvées, le temps d'une matinée, sur les chantiers participatifs sélectionnés pour cette sixième édition de la Journée citoyenne dans la commune : nettoyage et désherbage autour de la résidence autonomie le Verger, nettoyage du chemin Saint-Bruno, décoration d'extérieur et de jardin à base d'objets recyclés et réalisation de panneaux d'information/sensibilisation à la sécurité routière. Grâce à l'implication des habitants corençais volontaires, petits et grands, accompagnés par les agents et les élus, un travail conséquent a été réalisé cette année ! Tous les participants se sont ensuite retrouvés autour du traditionnel apéritif dans le parc de la Croix-de-Montfleury. La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur implication durant ces deux demi-journées où se sont mêlés convivialité et engagement citoyen.

ZOOM SUR...

UNE BELLE PERSPECTIVE POUR LE PARC DE LA CROIX-DE- MONTFLEURY !

La commune est propriétaire des locaux du restaurant (anciennement « Côté Court ») situé dans le parc de la Croix-de-Montfleury. Depuis plusieurs mois, ces locaux sont vacants et c'est la raison pour laquelle la commune a lancé un appel à candidature pour la conclusion d'un bail commercial.

C'est le groupe CHAVANT qui a été retenu et qui réalisera à ses frais de très importants travaux pour rendre pérenne et élégant ce restaurant qui se situe dans un écrin magnifique. Après un travail important d'étude et de concertation, une promesse de bail commercial a été signée le lundi 15 mai 2023 entre la commune

et le groupe CHAVANT à qui il appartient désormais de lever les conditions suspensives contenues dans l'acte. Si tel est le cas, nous pourrions nous réjouir collectivement de voir cette belle maison ouvrir ses portes à l'été 2024 ! Nous vous tiendrons informés des suites à l'automne.



De gauche à droite : Bernard MORIN, adjoint au maire en charge du pilotage du projet, les époux Gaétane et Charles-Henri DUCRET du groupe CHAVANT et Monsieur le Maire, Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN.

EXTINCTION LUMINEUSE : UNE NOUVELLE PHASE D'EXPÉRIMENTATION

À partir du mois de mai
jusqu'à la fin du mois d'août,
de manière expérimentale,
l'extinction de l'éclairage
public sera totale dans le
cadre de la prolongation
du programme d'extinction
lumineuse.



SERVICE DE MICROMOBILITÉS DOTT – PARTICIPEZ AU SONDAGE EN LIGNE !

L'entreprise Dott propose depuis le mois de juin 2022 sur le territoire communal des trottinettes et vélos à assistance électrique en libre-service, accessibles sur divers emplacements et identifiables au moyen d'une application sur smartphone. Ce service rencontre un véritable succès auprès des Corençais, notamment à Montfleury. Il a donc vocation à s'étendre.

Au travers d'un sondage anonyme, la municipalité souhaite recueillir votre avis et votre retour d'expérience sur ce dispositif afin d'enrichir les échanges avec Dott et faire évoluer l'offre. De nouveaux emplacements sont d'ores et déjà à l'étude et pourraient être mis en place dès cet été. Vos retours sont importants pour affiner cette offre complémentaire. À noter : l'utilisation des chemins Charles-Pajon et Saint-Bruno sont, à ce jour, interdits aux trottinettes et vélos. L'entreprise Dott proposera dans les semaines qui viennent des périodes de test pour les utilisateurs désireux d'emprunter ces voies en toute sécurité. La montée sera ainsi possible mais restera tout de même « sportive ».

Plus d'informations à venir sur la page Facebook et le site internet de la Ville.



Pour accéder au sondage, consultez le lien diffusé sur le site internet de la Ville.

MOBY : ENCLENCHEMENT D' ACTIONS CONCRÈTES AU SERVICE DE L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE



Les deux comités MOBY Montfleury et Village se sont réunis pour la 6^e fois fin avril et début mai. Ils ont permis de réaliser un état des lieux des actions de sensibilisation et de prévention prévues et/ou réalisées par les groupes de travail et par ÉcoCO₂ auprès des écoliers.



Réunion du comité Moby Village



Réunion du comité Moby Montfleury

D'une part, deux tableaux de pilotage recensant des **propositions d'aménagements destinés à faciliter et à renforcer la sécurité des déplacements doux aux abords des écoles** et déployables à court, moyen et long termes ont été finalisés. Issus des diagnostics et des propositions faites par les comités Moby et de la rencontre de terrain réalisée avec Grenoble-Alpes Métropole, ils ont **été validés par l'ensemble des participants aux comités MOBY** Montfleury d'une part et MOBY Village d'autre part. Au cours de ces comités, la **commune a précisé qu'elle était favorable à toutes les actions proposées dans ces tableaux**, sous réserve de :

- Contraintes techniques qui seraient soulevées par Grenoble-Alpes Métropole (GAM) ;
- La validation par GAM des actions qui relèvent de sa compétence.

Ces tableaux, à présent stabilisés, **serviront d'outils de pilotage dans les échanges Commune/Métropole.**

Parallèlement la commune a annoncé qu'une **enveloppe conséquente et inédite de 30 000 euros a été prévue au budget 2023** pour la mise en œuvre immédiate des actions à court terme. L'objectif est que les **premiers aménagements soient réalisés pour la rentrée scolaire 2023.**

Depuis, **deux réunions de travail** s'appuyant sur ces tableaux de pilotage ont eu lieu entre la commune et Grenoble-Alpes Métropole afin de **préciser les enjeux techniques de ces propositions d'aménagement.**

D'autre part, parmi les actions à plus long terme, la commune a réaffirmé sa volonté de **faire avancer certains dossiers d'écomobilité hors du périmètre de Moby ou intercommunaux** tels que le réaménagement de l'avenue de l'Eygala et de l'avenue du Grésivaudan, l'aménagement cyclable de la route de Chartreuse et les réaménagements des carrefours de la Condamine et du monument aux morts Moch. Pour cela, elle a sollicité par courrier **le Président de**

Grenoble-Alpes Métropole et des **communes limitrophes concernées** (Meylan, La Tronche et le Sappey-en-Chartreuse). Monsieur le Maire, Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, a ainsi proposé à ces différents acteurs qu'une **concertation intercommunale** soit engagée pour repenser les aménagements des différents axes majeurs de circulation afin de garantir que le **déploiement des mobilités douces hors des zones urbaines** soit au centre des préoccupations de la métropole.

Le **Parc Naturel Régional de Chartreuse** va également **apporter tout son soutien** à ces démarches et les appuyer par un courrier spécifique.

Enfin, des devis sont en cours d'étude pour les **aménagements à court terme qui sont du ressort de la commune** : installation de radars, panneaux de signalisation, etc.

PAROISSE SAINT-MATHIEU DU SAINT-EYNARD

Dans le cadre de la nuit des églises, qui aura lieu à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Corenc Village, le vendredi 30 juin 2023 en soirée, la paroisse Saint-Mathieu-du-Saint-Eynard vous propose le programme suivant :

- 18h-20h : visite guidée de l'église.
- 20h : projection du film « Marie à La Salette » réalisé et présenté par l'association Images et Rêves en présence de certains acteurs du film et des réalisateurs. Ce film vous permettra de découvrir ou redécouvrir le sanctuaire de Notre-Dame de La Salette au fil des saisons ainsi que le récit de l'apparition de la Vierge Marie à deux petits bergers : Maximin et Mélanie. Belles images et musique originale signée Laurent Chaix. Vous pourrez, si vous le souhaitez, échanger avec eux à l'issue de la projection. Participation libre et possibilité d'acquérir sur place le DVD



du film (10 €) ou le livre photos « Regards sur le sanctuaire de Notre-Dame de La Salette au fil des saisons (15 €).

- 21h-22h : partageons ensemble un repas (chacun pouvant amener quelque chose) en toute convivialité. Nous remercions la municipalité de Corenc pour l'aide logistique et technique. Venez nombreux !

LES ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS À ÉCOLE DE MUSIQUE

- Éveil musical (à partir de 4 ans) en utilisant des activités ludiques et entraînantes.
- Pré-solfège à l'entrée du CP, formation musicale et chorale à partir du CE1. Obligatoire pour tous les élèves qui pratiquent un instrument pour le cycle 1, et des pratiques collectives.
- Musiques actuelles dès la rentrée prochaine, groupe musical... des instruments variés : accordéon, chant, flûte à



bec, flute traversière, guitare (voire électrique), harpe, piano, piano jazz, saxophone, trompette, tuba, violon.

L'équipe pédagogique de musique assure un enseignement de qualité pour former des talents de demain, favoriser l'épanouissement des élèves en offrant une culture musicale, participer à la vie culturelle et associative de notre commune et notre territoire. L'équipe pédagogique est constituée de professeurs tous diplômés de conservatoires. À l'écoute et passionnés, ils s'appuient sur une pédagogie active adaptée aux besoins des élèves. Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'association.

Les inscriptions s'effectueront du 1^{er} au 30 juin 2023.
Pour en savoir plus : 04 76 90 39 52
contact@ecoledemusiquecorenc.fr
www.ecoledemusiquecorenc.fr



DES NOUVELLES DU JUDO CLUB DE CORENC

Stage multisports

Le club propose des stages multisports lors des vacances d'été. Ceux-ci sont ouverts à tous. C'est l'occasion de venir découvrir différentes activités avec ses copains, ses voisins, sa famille. Deux semaines sont proposées :

- Du 10 au 13 juillet.
- Du 28 août au 1^{er} septembre.

Plus d'infos sur notre site internet :
www.judoclubcorenc.sitew.com

Spectacle de fin d'année

Carine et les judokas vous invitent le samedi 10 juin à 10h pour les traditionnelles démonstrations et remises de ceinture.

Nouvelle ceinture noire au Club

Le club félicite Diego Alberto (photo) pour l'obtention bien méritée de sa ceinture noire.

Contact du club : par mail
judoclubcorenc@gmail.com
ou par téléphone au 07 85 63 50 56



CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU MOIS DE D'AVRIL 2023

Salle La Grange,
de 13h30 à 17h00 « Club » :

- Jeudi 1 juin
 - Jeudi 8 juin
 - Jeudi 15 juin
 - Jeudi 22 juin
 - Jeudi 29 juin
 - Jeudi 06 juillet
- Salle La Grange, de 15h00 à 16h30**
« Prévention des chutes » :
- Vendredi 2 juin
 - Vendredi 9 juin
 - Vendredi 16 juin
 - Vendredi 23 juin
 - Vendredi 30 juin

Plus de renseignements :

Présidente : Brigitte QUAIX
Tél. : 06 31 14 26 10

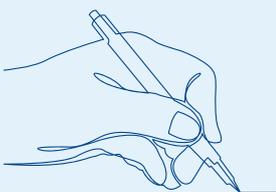
Vice-présidente : Annick THOMASSET

ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE - EXPOSITION BRIGITTE VIO « REGARDS ET FOUGÈRES »

Exposition du 8 juin au 9 juillet 2023. L'artiste sera présente pour rencontrer le public de 14h00 à 18h00 tous les samedis du 8 juin au 6 juillet sauf le 24 juin.

Vernissage le jeudi 8 juin à partir de 18h30 dans les salons de la mairie.

Une nouvelle série, proche de la nature : les feuilles de fougères ont un effet de dentelle si délicates qu'elles permettent de raconter des émotions par le jeu des couleurs sur diverses surfaces.



LE COIN DE L'ORTHO

Les paronymes se prononcent, à une ou deux lettres près, de la même manière mais ont des sens souvent très différents, par exemple :

- Conjoncture (situation) et conjuncture (supposition) ;
- Collision (impact) et collusion (complicité) ;
- Attention (concentration) et intention (projet) ;
- Infester (corrompre) et infester (envahir) ;
- Éruption (jaillissement) et irruption (envahissement) ;
- Littéral (textuel) et littéraire (qui a rapport à la littérature).

ASSOCIATION BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS UN PRINTEMPS ANIMÉ À LA BPT

Il y a quelques semaines, à l'arrivée du printemps, les fleurs ont envahi la Bibliothèque Pour Tous de Corenc Village.
Une ambiance printanière et colorée qui a séduit tous les visiteurs !



« J'aime voir les enfants émerveillés quand ils passent la porte de la bibliothèque » avoue Géraldine, bénévole « décoratrice » du secteur jeunesse. « La décoration est aussi un moyen de leur donner envie de venir... ». Et face à l'enthousiasme, le 31 mars, elle a animé un atelier auquel une quinzaine d'enfants a participé. Tous se sont amusés à confectionner de magnifiques bouquets de fleurs en papier avec lesquels ils sont fièrement repartis.

C'est aussi dans cette ambiance fleurie que se sont tenues les deuxièmes rencontres autour d'un livre le vendredi avril. Ce rendez-vous est l'occasion de parler de lecture entre amateurs en partageant un café, un thé et quelques gâteaux. Cette fois encore, une petite dizaine de personnes étaient présentes et chacune a présenté son livre « coup de cœur ». Des ouvrages vraiment très différents dans leurs sujets et leurs styles

d'écriture mais qui ont passionné le groupe. « Finalement, on aimerait tout lire ! » conclura une participante. Pour les curieux, une présentation des livres est disponible à la BPT (et envoyée par mail à tous les adhérents).

Les prochaines rencontres autour d'un livre auront lieu le vendredi 16 juin à 14h30 au secteur adulte de la BPT. Elles sont ouvertes à tous, que vous ayez un livre à présenter ou juste envie de discuter de lecture.

Si vous cherchez d'autres idées de lecteur, avant l'été qui se profile déjà, les Prix de l'Union Nationale Culture et Bibliothèque Pour Tous ont été annoncés mi-mai. Cette année, la BPT de Corenc a participé au Prix des Bibliothécaires mais aussi au Prix Hors Champ qui met en lumière des romans aux approches littéraires originales. Les ouvrages des sélections et des lauréats sont disponibles en prêt à la BPT.

LE GROUPE CORENC ENSEMBLE (majorité municipale)

DÉCISIONS ET ACTIONS : L'EXTINCTION LUMINEUSE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE D'EXPÉRIMENTATION.

Comme nous vous l'avions annoncé dans la précédente édition du journal municipal, le projet sur l'éclairage public poursuit son cours avec une nouvelle étape audacieuse : l'extinction lumineuse totale, du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août. Si cette action a pu susciter de l'étonnement, voire de l'incompréhension à ses débuts, elle ne s'inscrit pas moins dans la logique de développement durable voulue par la municipalité. Outre une économie d'énergie supplémentaire par un éclairage raisonné, nous espérons ainsi diminuer notre impact sur la biodiversité durant la période estivale. À l'occasion du « Mois de la Nuit » prévu à l'automne 2023, nous vous communiquerons dans ce journal le bilan de l'extinction nocturne et de cette nouvelle phase d'expérimentation.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien dans cette démarche initiée depuis octobre 2022.



Les élus du groupe Corenc Ensemble

Sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble

LE GROUPE CORENC AUTREMENT

UNE DÉMOCRATIE DÉVOYÉE

Qui se souvient qu'en décembre 2014 le maire a modifié les règles d'urbanisme de Corenc pour autoriser la construction d'immeubles hauts de 16 mètres sur le terrain du foyer logement Le Verger et la construction d'habitations sur le site de l'ancienne piscine ? Qui sait qu'en 2021 le même a demandé à la Métropole le classement du parc municipal de la Croix de Montfleury en zone d'équipements collectifs autorisant des constructions nouvelles destinées à la restauration ?

Lorsque nous rappelons ces faits en conseil pour en connaître les motifs, le maire nous coupe et menace de nous réduire au silence. Pourtant les actes sont là. Depuis 2014 le maire et son adjoint à l'urbanisme s'activent secrètement au réaménagement du secteur de la Croix de Montfleury. En 2022 le même et son adjoint aux travaux négocient secrètement le rachat du bail emphytéotique du foyer logement et la restructuration du bâtiment municipal qui abrite le restaurant Côté Court.

Pourquoi cette opacité ? Que vont devenir le parc municipal et le foyer logement ? Rien n'est dit !

Ces agissements sont inadmissibles en démocratie. Monsieur Albouy, ancien adjoint aux finances, professeur émérite des universités, toujours conseiller municipal, nous fait part de son opinion.

Vous souhaitez nous contacter

Écrivez-nous à corencautonomie@laposte.fr

UNE GOUVERNANCE A REVOIR

Par Michel ALBOUY

Le maître mot de la campagne du maire était la co-construction en associant « plus étroitement les citoyens ». On a vu ce qu'il en est advenu avec la démolition des deux salles de l'espace Félix Germain et l'abandon du projet de l'ex-piscine qui devait s'insérer dans le parc de la Croix de Montfleury. Aucun de ces deux projets n'a fait l'objet de concertation, de discussion avec les corençais, ni même de débat en Conseil municipal.

Ainsi, il aura fallu un mandat complet (6 ans) pour s'apercevoir de « la complexité urbanistique et juridique du dossier ». Ainsi, il aura fallu un demi mandat de travail d'un petit groupe anonyme pour décider seul de ne travailler que sur le terrain public de 4600 m² augmenté des 400 m² récemment acquis par la ville et d'exclure du périmètre de la réflexion la résidence du Verger et ses 2000 m² mitoyens contrairement à ce qui avait été annoncé dans la campagne. Tout cela pour finalement jeter l'éponge et arrêter le projet de l'ex-piscine. L'aménagement de ce terrain qui est le dernier espace public de Corenc méritait une véritable co-construction. L'échec de ce projet est malheureusement le résultat de la gouvernance de notre commune qui n'a pas su mobiliser les forces de propositions.

malbouy17@gmail.com



À VOS TABLETTES ! « LES USAGES DU NUMÉRIQUE »

La municipalité et son CCAS poursuivent leur engagement en faveur de l'inclusion numérique.

À l'heure de la dématérialisation croissante des services publics, de la fermeture des guichets et de l'augmentation des démarches en ligne, 17% des Français reconnaissent en 2021 rencontrer des difficultés dans leur utilisation des outils numériques. Cependant, des outils et des solutions d'accompagnement existent pour remédier à ce problème. Après le succès rencontré par les premiers ateliers, le CCAS et la bibliothèque municipale relancent les ateliers numériques gratuits en partenariat étroit avec l'association Agir ABCD.

L'objectif poursuivi cette année : rendre autonome un groupe d'usagers éloignés du numérique dans l'ensemble de leurs démarches sur Internet, en s'appuyant sur un support tablette* et en proposant une approche par les usages. Les douze ateliers proposés sur la période de septembre à décembre se dérouleront tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30 dans les locaux de la bibliothèque municipale ou de la mairie. Une tablette numérique sera fournie

à chaque participant avec la possibilité d'en faire l'acquisition à la fin ou durant les ateliers.

■ Les trois premières séances seront ouvertes prioritairement aux Corençais n'ayant aucun accès à l'outil numérique (tablette, Smartphone et ordinateur) mais qui souhaitent acquérir de l'autonomie dans leurs démarches numériques. Ces séances permettront une mise en confiance de l'utilisateur et un apprentissage ludique des fondamentaux de la tablette (prise en main, allumer et éteindre, chargement...).

■ Les neuf séances suivantes seront quant à elles ouvertes à des Corençais qui disposent des fondamentaux ci-avant énumérés, mais qui n'effectuent pas ou peu de démarches de manière numérique par crainte ou méconnaissance des applications. À l'issue des ateliers les participants sauront réserver un moyen de transport, prendre rendez-vous sur Doctolib, effectuer un achat sur un site marchand, payer une facture, consulter son solde bancaire,

ou encore entreprendre une démarche administrative sur un site gouvernemental (carte d'identité, impôts, etc.).

La tablette numérique, pourquoi ?

L'apparition de la tablette tactile a permis de simplifier les pratiques digitales et de faciliter l'accès à Internet. Conçue pour rendre la navigation plus intuitive, la tablette est plus facile et plus agréable à prendre en main qu'un ordinateur. Elle permet à l'utilisateur d'accéder aux fonctionnalités en quelques clics (démarches administratives, impôts, jeux vidéo, photos, livres, messageries, appels vidéo, etc.), offre un meilleur confort de lecture, stimule les fonctions cognitives et l'intellect. Davantage sécurisée, la tablette évite les erreurs de manipulation et les problèmes liés à la maintenance. C'est un outil numérique intuitif vous permettant de répondre plus facilement à vos attentes en matière de numérique, alors n'hésitez pas et inscrivez-vous !

Date prévisionnelle de démarrage des ateliers : le 21 septembre 2023.

Vous êtes concernés et intéressés ?

N'hésitez pas à compléter le coupon réponse ci-dessous et à nous le retourner avant le 30 juin. Le CCAS s'en servira ensuite pour préparer les ateliers et procédera à une présélection des candidats potentiels.

Le nombre de places aux ateliers étant limité, ne tardez pas à répondre.

Pour plus de précision, contactez l'accueil de la mairie au : 04 76 18 50 00



COUPON RÉPONSE à retourner avant le 23/06/2023

NOM :

Prénom :

Adresse:.....
.....

Téléphone :

Mail :

Je souhaite participer aux ateliers numériques:

Niveau débutant à partir du 21/09/2023 (je ne connais pas le support tablette ou je possède une tablette mais je ne sais pas l'utiliser)

Niveau intermédiaire à partir du 09/11/2023 (je connais le support tablette ou je possède une tablette et je souhaite développer mes connaissances)



Les personnes participant aux ateliers du niveau débutant seront automatiquement inscrites pour les ateliers du niveau intermédiaire.

Attention : Compte tenu du nombre de places limité, votre présence est indispensable durant toutes les séances.

Protection de vos données personnelles : ce coupon réponse permettra au CCAS de Corenc de vous recontacter pour obtenir des informations permettant d'optimiser le processus de sélection des participants. Vos données seront conservées durant la période de sélection. En savoir plus sur la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : www.cnil.fr